



**Management logistique et Santé Sécurité au Travail :  
Identification des risques professionnels dans une chaîne  
logistique**

**Logistics management and Health and Safety at Work:  
Identification of professional risks in a logistics chain**

**EL HIJAZI Moubarak**

Doctorant à la FSJES de l'Université Ibn Zohr Agadir

Laboratoire des Etudes et Recherches en Economie et Gestion

Email : [hijazimoubarak@gmail.com](mailto:hijazimoubarak@gmail.com)

**EL AMILI Omar**

Professeur à la FSJES de l'Université Ibn Zohr Agadir

Laboratoire des Etudes et Recherches en Economie et Gestion

Email : [o.elamili@uiz.ac.ma](mailto:o.elamili@uiz.ac.ma)

**Date de soumission** : 22/02/2020

**Date d'acceptation** : 15/05/2020

**Pour citer cet article** :

EL HIJAZI M. & EL AMILI O. (2020) «Management logistique et Santé Sécurité au Travail : Identification des risques professionnels dans une chaîne logistique», Revue Internationale du Chercheur « Volume 1 : Numéro 2 » pp : 576 - 590

**Digital Object Identifier** : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3897477>



**Résumé :**

La mondialisation des échanges, la concurrence accrue et l'évolution des exigences des clients ont un impact direct sur la santé physique et psychique des employés du secteur de la logistique. En effet, la recherche de la productivité par la réduction continue des coûts et le besoin de flexibilité pour faire face aux variations de la demande poussent les chaînes logistiques à modifier constamment le contenu du travail et à exercer une pression continue sur les employés. Cet article vise donc à examiner les effets des exigences de performance logistique sur les conditions de travail des employés et à passer en revue la littérature, sous différents points de vue théoriques, sur la question de la santé et de la sécurité au travail dans le transport et la logistique.

**Mots clés :**

Chaîne logistique ; santé physique et psychique ; stress ; conditions de travail ; santé sécurité au travail.

**Abstract:**

The globalization of trade, the intensification of competition and the evolution of customer requirements have a direct impact on the physical and mental health of logistics employees. Indeed, the search for productivity through a continuous reduction in costs and the flexibility requirements to cope with variations in demand, push the logistics chains to constantly modify the content of work and to exert continuous pressure on employees. Therefore, this article seeks to identify the impact of logistics performance requirements on employees' working conditions and carry out a literature review of the various theoretical points of view on the issue of occupational health and safety in the in transport and logistics activities.

**Key words:**

Supply chain; physical and mental health; stress; working conditions; health and safety at work



## Introduction

A l'ère de la mondialisation de l'économie et de l'essor des technologies de l'information et de la communication, les chaînes logistiques, en quête de rentabilité et de productivité, ne cessent d'opérer des transformations profondes dans les modes d'organisations du travail.

La rapidité de ces changements organisationnels engendre une intensification du travail dont les répercussions affectent autant les travailleurs que les organisations.

Pour les individus, l'intensification du travail génère des effets négatifs sur la santé et la sécurité au travail tels que des troubles musculo-squelettiques, de la détresse psychologique, de la fatigue et des accidents (Du Tertre, 2006; Grumberg, 1986; Krause, et al., 2005; Sarazin, 2001).

Pour les entreprises, ces conséquences entraînent, notamment, une augmentation de l'absentéisme, du présentéisme, du roulement de personnel et des problèmes de qualité (Beech-Hawley, et al., 2004; Rochefort, 2000).

D'autre part, des chercheurs avancent que l'état de santé et la productivité au travail ne dépendent pas uniquement de la charge de travail, mais également d'autres facteurs liés à l'environnement psychosocial du travail (degré d'autonomie, soutien social, reconnaissance de l'effort...). Ces auteurs s'accordent que la reconnaissance du « pouvoir d'agir » des salariés est au cœur des questions de santé au travail (Clot, 2008 ; Davezies, 2006).

A cet effet, nous pouvons formuler notre problématique de recherche comme suit :

### **Comment les conditions de travail dans les métiers du transport et de la logistique peuvent influencer la santé et sécurité des travailleurs ?**

De ce fait, ce travail cherche, d'une part, à comprendre la manière dont les évolutions récentes dans le fonctionnement des chaînes logistiques ont façonné les modes d'organisation du travail et, d'autre part, à mettre en évidence le lien de causalité entre ces modes d'organisation du travail et la santé sécurité des salariés.

Pour répondre à notre objet de recherche, la revue de littérature montre que le concept de santé sécurité au travail est influencé par différentes variables et contextes. Nous aborderons, ainsi, en premier lieu les évolutions récentes des exigences de performance logistique et leurs impacts sur l'organisation du travail, puis on va expliciter les notions de santé et de stress avant de traiter, dans un troisième point, l'impact des conditions de travail dans les métiers de la logistique sur la santé physique et psychique des salariés.



## **1. Evolution des exigences de performance logistique et modes d'organisation du travail**

La logistique, dont le rôle traditionnel était limité au stockage, à la manutention et au transport des produits, apparaît, aujourd'hui, comme une démarche stratégique, notamment pour les entreprises qui opèrent à l'échelle internationale.

Depuis les années 1990, la logistique est devenue un véritable levier de compétitivité, appelée à piloter des flux physiques, d'information et financiers transversaux et inter-organisationnels, dans les meilleures conditions de coût et de qualité de service (Gozé-Bardin, 2009).

En effet, dans le contexte économique actuel caractérisé par des marchés très concurrentiels, des clients très exigeants en termes de qualité, de délais de livraison et de prix, d'exigences légales et normatives de la part des Etats et des coûts logistiques difficilement maîtrisables (coûts de transport, des coûts de production, des fluctuations du prix des carburants...), les entreprises réalisent qu'offrir le meilleur produit au prix le plus bas n'est pas seulement lié aux fonctions, activités et processus au sein de l'entreprise elle-même, mais à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

La recherche de flexibilité et de maîtrise des coûts conduit les entreprises à optimiser les flux logistiques. L'objectif est d'offrir aux clients un meilleur service en termes de disponibilité des produits, tout en maîtrisant les coûts d'exploitation (coûts de production, coûts de transport, coûts de stockage) et les besoins en fonds de roulement associés tout au long de la chaîne logistique. Cette optimisation peut se résumer à la mise en tension des flux. Fruit des expériences menées par les ingénieurs de Toyota dans les années 1970, pour réduire les temps de changement d'outils dans les usines, la tension des flux est une approche logistique qui consiste à ne produire que ce dont on a besoin au moment où on en a besoin, en s'approvisionnant en sous-ensembles, pièces et composants et en matières premières juste à temps en fonction de la demande à servir. (Paché & Large, 2016).

Concrètement, cela signifie réduire les cycles de production et améliorer la performance financière de l'entreprise en éliminant les stocks, et donc les besoins en fonds de roulement.

La tension des flux exerce une forte pression sur les postes de travail :

- L'intensification des flux avec l'adoption de systèmes d'information logistique entraîne une accélération du rythme de travail, et les salariés doivent s'efforcer de suivre le rythme imposé;



- Malgré la mécanisation des équipements de manutention, les préparateurs de commandes, les chauffeurs et le personnel de livraison doivent encore soulever, déplacer ou transporter des charges, parfois sous la pression du temps ;
- Une activité mentale de plus en plus lourde (manque de visibilité sur les commandes futures, changements fréquents d'horaires, pression du temps...) qui peut contribuer à provoquer des risques psychosociaux ;
- La présence de nuisances physico-chimiques dans certains secteurs de la logistique (poussières, toxines, vibrations, bruit, radiations, gestes répétitifs, positions de travail contraignantes, températures extrêmes...).

Ces exigences spécifiques aux métiers de la logistique font que les salariés de ce secteur sont plus souvent victimes d'accidents que les salariés des autres secteurs d'activité.

Le gain de performance économique généré par les chaînes d'approvisionnement peut être diminué par les coûts cachés que représentent le taux de sinistres et le manque d'attractivité de l'activité et ses corollaires : turnover, absentéisme, difficultés et coûts de recrutement, problèmes de formation... (INRS, 2018).

## **2. La santé sécurité au travail : état des lieux**

Aujourd'hui, la santé et la sécurité au travail (SST) est un domaine de recherche interdisciplinaire. Plusieurs chercheurs ont tenté d'évaluer l'effet des conditions de travail sur la santé des employés. En effet, des ergonomes, des psychologues, des médecins du travail et des chercheurs en sciences de gestion contribuent au débat sur les questions de santé et de sécurité au travail. Il s'agit d'une approche qui implique un travail d'équipe où chacun apporte ses compétences spécifiques dans un but commun de prévention (Guillemin, 2016). Cependant, il faut noter que la SST sont souvent perçues, par de nombreuses entreprises, comme un domaine limité aux exigences légales de la protection des travailleurs. Il en résulte une très grave méconnaissance de l'importance des enjeux de la maîtrise des risques professionnels, tant en matière de santé sécurité et de bien-être des travailleurs qu'au niveau économique et écologique (Guillemin, 2016).

En effet, historiquement, la santé au travail a favorisé la prévention et la réparation des accidents du travail au détriment des maladies professionnelles en raison de la plus grande difficulté à caractériser une maladie professionnelle (lien de causalité entre activité et pathologie, nature du risque, durée d'exposition, nature et date d'apparition des symptômes),



d'où un décalage entre l'apparition des maladies et leur reconnaissance comme maladies professionnelles (Bensadon & Barbezieux , 2013).

D'autre part, un récent rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la prévention des maladies professionnelles estime que, par rapport aux accidents du travail, les maladies professionnelles ou liées au travail restent pratiquement invisibles, même si elles tuent six fois plus de personnes dans le monde chaque année (OIT, 2013)

Cela est particulièrement vrai dans les secteurs qui utilisent de nouvelles formes d'emploi autres que les contrats à durée indéterminée, comme le télétravail et le travail intérimaire. Dans ces cas, le suivi médical des salariés est très difficile car il pose la question du suivi longitudinal en cas d'exposition éventuelle à des risques à effets différés (Davezies, 2006).

### **2.1 La santé : un concept très large**

Avant de tenter de décrire les effets des conditions de travail sur la santé mentale et physique des salariés, il nous semble utile d'expliquer, tout d'abord, le concept de santé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé est une sensation agréable de satisfaction des besoins physiques et l'absence de stress psychologique » (OMS,1946) .

De cette définition, on peut déduire que la santé est le résultat d'une interaction entre l'individu et son environnement. Cet environnement est caractérisé par la présence d'un ensemble de facteurs qui influencent la santé. L'Institut national française de prévention et d'éducation pour la santé (INPS) a défini les principaux déterminants de la santé :

- Les facteurs comportementaux et le mode de vie : tabagisme, hygiène, nutrition, activités sportives, vie en ville ou à la campagne, etc ;
- Facteurs socio-économiques : accès aux soins de santé, niveau d'éducation, revenus, activité professionnelle, emploi et conditions de travail, etc ;
- l'état psychologique et émotionnel ;
- La sensibilité particulière de chaque individu ;
- Les facteurs environnementaux.

Selon les chercheurs canadiens Juha Mikkonen et Dennis Raphael, l'emploi est l'un des déterminants essentiels de la santé. Les personnes qui ont plus de contrôle sur leurs conditions de travail et qui sont soumises à moins de stress au travail sont en meilleure santé



et vivent souvent plus longtemps que celles qui sont exposées à plus de stress ou de risques au travail (Mikkonen & Raphael ,2010).

## 2.2 La notion de stress

Le concept de stress a été introduit pour la première fois au début du XXe siècle par l'endocrinologue Hans Selye. Ses premières recherches ont révélé les principales réactions des organismes animaux aux stress environnementaux de toutes sortes. Des réactions qu'il appelait « syndrome d'adaptation générale ». Selye Hans définit le stress comme l'ensemble des moyens physiologiques et psychologiques utilisés par un individu pour s'adapter à un événement donné (Arsenault & Dolan, 1980).

Selon Selye Hans, le stress, ou syndrome d'adaptation, se développe en trois étapes :

- Réaction d'alarme : c'est le stade initial où le corps reconnaît l'agression et se prépare à agir, à combattre ou à fuir ;
- Au stade de la résistance, l'organisme s'adapte à un facteur de stress persistant et régule les perturbations causées par la réaction d'alarme ;
- Le stade de l'épuisement : une réaction de stress prolongée affaiblit les réserves d'énergie de l'organisme et a des effets négatifs sur les systèmes cardiovasculaire et immunitaire.

Le stress peut donc entraîner diverses maladies et accélérer certains aspects du vieillissement (Arsenault & Dolan, 1980). En milieu professionnel, un salarié faisant face à une situation stressante, peut réagir de différentes manières (appelées par Selye : stratégies d'adaptation) :

- Evitement ou fuite de la situation : dans ce cas le salarié demande le changement d'emploi, le congé de maladie...
- Réactions émotionnelles : colère, crises de larmes, agressivité...
- Recherche de solutions : demande de l'aide aux collègues, recherche d'informations...

« Cette adaptation personnelle explique en partie pourquoi les personnes confrontées à une même situation professionnelle réagissent différemment » (Arsenault & Dolan, 1980).

Dans la lignée des travaux de Hans Selye, les chercheurs André Arsenault et Shimon Dolan (1980) sont arrivés à la conclusion que « le stress au travail est un phénomène subjectif et les mêmes facteurs ne produisent pas nécessairement les mêmes effets chez tous les sujets » (Codo, 2013). Leur approche conceptuelle repose sur deux piliers :

Premièrement, ils affirment que le stress est basé sur la perception qu'a un travailleur de son environnement de travail et qu'il est possible d'identifier des indicateurs de tension psychosomatique sur le lieu de travail par le biais d'un questionnaire. Deuxièmement, ils



partent du principe que les différences entre les individus au niveau de la perception sont liées aux caractéristiques de la personnalité, de sorte qu'un même environnement de travail peut avoir des conséquences très différentes d'une personne à l'autre (Arsenault et Dolan, 1980).

### 3. Effets des exigences de performance logistique sur la santé et la sécurité au travail

Cet article examine les effets des exigences de performance logistique sur la SST selon deux axes :

Premier axe : Le stress dans un contexte logistique ;

Deuxième axe : la fatigue physique et psychologique dans un contexte logistique.

#### 3.1 Stress dans un contexte logistique

L'enquête menée en 2014 par l'Association française pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT) révèle que l'augmentation du stress dans toutes les catégories professionnelles est liée à des réorganisations logistiques génératrices de tensions (Paché & Large, 2016).

En effet, les conditions de travail dans le secteur de la logistique sont caractérisées par une forte pression du temps et une incertitude sur les flux à traiter, ceci est d'autant plus vrai dans les activités à caractère saisonnier. « La période de vente des entreprises de commerce électronique est un exemple intéressant, car le volume et la nature des flux à traiter peuvent varier considérablement sur une courte période et les responsables de la logistique sont menacés de perdre des ventes s'ils ne réagissent pas assez vite » (Paché & Large, 2016).

Ainsi, Paché a identifié trois sources principales de stress dans les activités logistiques, illustrées dans le tableau 1 :

**Tableau 1 : Les principaux stressseurs professionnels identifiés et leur application au contexte logistique**

Sources de stress	Catégories	Exemples logistiques
Liées au contenu du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pénibilité physique et mentale</li> <li>- Niveau de charge de travail</li> <li>- Niveau de responsabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Travail de nuit</li> <li>-Volume d'activité aléatoire</li> <li>-Erreurs dans le traitement des flux</li> </ul>
Liées au contexte de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements organisationnels</li> <li>- Incertitudes subies par le salarié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fusion de plusieurs systèmes logistiques en un seul système</li> <li>-Modification des choix logistiques</li> </ul>



	-Conflits de valeurs par rapport aux convictions	(Intégration/Externalisation) -Non-respect de principes éthiques dans la sous-traitance
Liées à l'individu	-Inadéquation des compétences au poste -Frustration matérielle et psychologique -Absence d'intérêt pour les tâches effectuées	-Surqualification des exécutants ou des managers par rapport aux besoins -Faible reconnaissance de la contribution de la logistique à la performance -Répétitivité et monotonie des tâches

Source : (Paché & Large, 2016).

### 3.2 La fatigue physique et psychique en contexte logistique

Les chercheurs Lhuillier et Littim (2009) ont observé une fatigue psychique chez les employés des chaînes d'approvisionnement appliquant des approches du lean management. Ils ont constaté que la fatigue physique et psychique dans un contexte logistique résulte de l'écart important entre l'augmentation des exigences auxquelles les employés sont confrontés et la réduction des moyens qui leur sont accordés pour y répondre. Ils ont conclu que les limites du pouvoir d'action de l'employé et l'impossibilité de surmonter les épreuves du travail génèrent une fatigue psychique et, par conséquent, un épuisement professionnel.

La même conclusion a été confirmée par Bhattacharyer et Tang (2013) qui ont étudié le comportement des chauffeurs de camion dans le transport international de marchandises.

« Les symptômes de la fatigue mentale se manifestent par des sentiments d'épuisement et une augmentation des erreurs » (Paché & Large, 2016).

Au Maroc, peu de recherches ont été menées sur la santé au travail dans un contexte logistique. Sabine Battal et ses collègues (2015) recensent treize articles et sept thèses sur les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail, dont la majorité (85%) a été réalisée dans le secteur médical. Les 15 % restants concernent les chauffeurs de camions et les chauffeurs de petits et grands taxis (El-Abbadi, 2019).

D'autre part, les résultats les plus significatifs sont ceux de l'enquête SUMER (Surveillance Médicale des Expositions aux Risques Professionnels) menée par le Ministère français du Travail. En 2010, l'enquête a été réalisée par des médecins du travail sur un échantillon de 46 962 salariés, 26 883 hommes et 20 079 femmes, dans différents secteurs d'activité. « Un auto-questionnaire sur la perception du travail par les salariés, ainsi que sur les accidents du travail,



les absences pour maladie, les atteintes à la dignité et l'état de santé général a été mis en place » (Irdes,2018).

Cette enquête a permis d'identifier les facteurs de risques professionnels par secteur d'activité et de définir les seuils de pénibilité.

Dans le secteur de la logistique, trois grandes catégories de risques ont été identifiés :

- Les contraintes physiques marquées : comme la manutention manuelle de charges, les postures de travail pénibles, le travail répétitif et les vibrations mécaniques. Elles sont à l'origine des troubles musculo squelettiques (TMS) et des accidents de travail (Keel,et al. 1996) ;
- L'environnement physique agressif : les salariés de la logistique sont souvent exposés aux poussières et fumées, au bruit, aux températures extrêmes et aux produits toxiques. Ces risques professionnels sont à l'origine de troubles respiratoires, de troubles d'audition et de troubles articulaires (Hee, et al.,1993 ; Lasfargues, et al.,2003).
- Les contraintes de rythme de travail et d'horaire atypique : à travers le travail de nuit et les horaires alternants qui sont à l'origine des problèmes de sommeil, de l'épuisement physique et mentale et de maladies cardio-vasculaires (Steenland et al 2000 ; Boggild & Knutsson 1999 ; Knutsson et al 1988).

Le tableau 2 illustre les principaux facteurs de risque identifiés dans les activités logistiques :

**Tableau 2 : Guide d'aide à l'évaluation de la pénibilité en logistique**

<b>Facteurs à risques professionnels dans le secteur de la logistique</b>	
<b>Contraintes physiques marquées</b>	Manutentions manuelles de charges
	Postures pénibles
	Travail répétitif
	Vibrations mécaniques
<b>Environnement physique agressif</b>	Agents chimiques dangereux
	Activités exercées en milieu hyperbare
	Températures extrêmes
	Bruit
<b>Rythmes de travail</b>	Travail de nuit
	Travail en équipes successives alternantes

Source : « Plan Régional Santé Travail 2010-2014 Rhône-Alpes »



### 3.3 Synthèse de la revue de littérature

Une phase importante d'un travail de recherche scientifique consiste à examiner ce qui a déjà été publié sur le problème à l'étude. La plupart du temps, certains éléments du sujet de recherche ont déjà été étudiés en partie. Ainsi, la revue de la littérature nous a permis de contribuer à la réflexion sur les facteurs de pénibilité dans les métiers du transport et de la logistique autour de trois hypothèses de recherche :

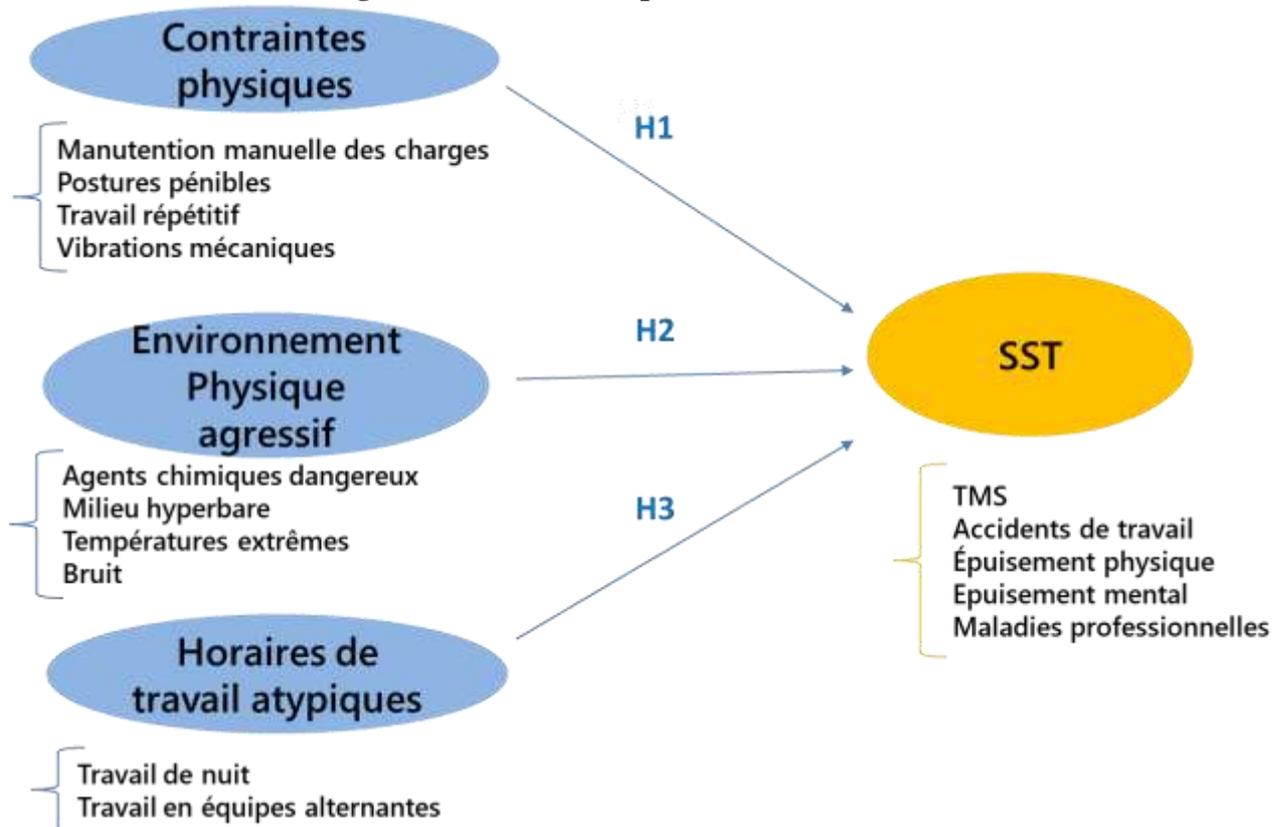
**H1** : Des contraintes physiques marquées pourraient être préjudiciables à la santé physique des travailleurs. En effet, l'enquête Sumer a permis d'identifier les contraintes physiques marquées dans les métiers de transport et de la logistique, à savoir : la manutention manuelle de charges, les positions de travail contraignantes et les vibrations mécaniques. Ces contraintes seraient sources de troubles musculo-squelettiques et des accidents de travail.

**H2** : Un environnement de travail agressif aurait un impact négatif sur la santé au travail à travers les troubles respiratoires, d'audition et les troubles articulaires. L'enquête Sumer a identifié les contraintes de l'environnement de travail en contexte logistique telles que les agents chimiques dangereux, le milieu de travail hyperbare, les températures extrêmes (chaude ou froide) et le bruit.

**H3** : Le travail de nuit et en équipes alternantes pourraient, sur le long terme, déclencher des problèmes de sommeil, de fatigue mentale et physique et des maladies cardio-vasculaires.

Ainsi, les hypothèses développées nous ont permis de concevoir le modèle de recherche suivant, illustré en figure 1 :

Figure 1 : Cadre conceptuel de la recherche



« Source : Auteurs »

### Conclusion et perspectives de recherche

Notre objectif de recherche est d'identifier les facteurs de pénibilité dans un contexte logistique et d'évaluer leurs effets sur la santé et la sécurité au travail. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploré la littérature scientifique sur les conditions de travail dans les métiers du transport et de la logistique. Ces conditions sont caractérisées par une forte pression sur les postes de travail, par une activité physique et mentale intense et par la présence de nuisances physiques et chimiques dans certains secteurs de la logistique.

Ces contraintes spécifiques aux métiers de la logistique nous ont amenés à nous interroger sur le lien entre les conditions de travail dans un contexte logistique et la santé des travailleurs.

Ce lien a été vérifié par les travaux des chercheurs :

- Upson Ketchen et Ireland (2007) qui ont identifié les sources de stress dans un contexte logistique ;
- Lhuillier et Littim (2009) qui ont étudié le lien entre la limite du pouvoir d'action des salariés dans les chaînes logistiques et la fatigue psychique ;



- Bhattacharyer et Tang (2013) qui ont étudié le lien entre la fatigue psychique et physique des chauffeurs de camion et le risque d'accidents du travail ;

-SUMER (2010) qui a identifié les facteurs de risques professionnels dans le secteur de la logistique ainsi que les effets de ces différents risques professionnels sur la SST des travailleurs.

La synthèse de ces recherches a permis de développer trois hypothèses de recherche, qui établissent des liens entre les trois variables explicatives (contraintes physiques marquées, horaires de travail atypiques et environnement de travail agressif) et la variable à expliquer (SST). Cependant, des études empiriques sont nécessaires pour contextualiser ce modèle et le valider afin d'évaluer la pénibilité des métiers de la logistique.

D'autre part, ces travaux de recherche ouvrent la voie à d'autres champs d'investigation, notamment le lien entre l'état de santé des travailleurs et la performance logistique.

En effet, la dégradation des conditions de travail dans les chaînes logistiques est souvent à l'origine de surcoûts logistiques liés à un grand nombre de perturbations (retards, litiges, pannes, arrêts de travail, absentéisme, accidents du travail, maladies professionnelles, etc.) Ce champ d'investigation ouvre donc de nouvelles perspectives de recherche en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, celle de l'amélioration des performances de la chaîne d'approvisionnement par la maîtrise des risques professionnels.

## Références

André Arsenault & Shimon Dolan. Stress, santé et rendement au travail, Monographie no 5. Montréal, École des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1980, 186.

Beech-Hawley, L., Wells, R., & Cole, D. C. (2004), A multi-method approach to assessing deadlines and workload variation among newspaper workers. *Work, A Journal of Prevention, Assessment and Rehabilitation* 23(1), 43–58.

Bhattacharya, S., Tang, L. (2013). Fatigued for Safety? Supply Chain Occupational Health and Safety Initiatives in Shipping. *Economic & Industrial Democracy*, 34 (3), 383–399.

Boggild H, Knutsson A (1999). Shift work, risk factors and cardiovascular disease. *Scand J Work Environ Health* 25(2): 85-99.

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris: Presses Universitaires de France.



Davezies P., « Activité, subjectivité, santé », Le travail intenable, Théry L., Editions La Découverte, 2006.

Du Tertre, C. (2006). Mieux évaluer la charge de travail. Travail et Changement 307, 1-16.

El-Abbadi, I. (2019). Etude exploratoire des cadres intermédiaires épuisés au Maroc. Revue Internationale des Sciences de Gestion, 3(1),134.

Gozé-Bardin, I., (2009), «Les défis de la logistique de distribution à l'horizon 2035», Management & Avenir, 2009/4 n° 24, p. 217-236

Grumberg, L. (1986). Les rapports de pouvoir, la productivité et la sécurité : une enquête empirique. Sociologie et société, 18(2), 11-24.

HEE G.,BARBARA JJ.,GROS P.,Valeurs limites d'exposition aux agents physiques en ambiance de travail, INRS, Cahiers de Notes Documentaires, Hygiène et sécurité du travail, ND 1886 148-92, 1993, 148: 298-318.

Ilmarinen, J. 2001. "Aging Workers." Occupational & Environmental Medicine 58 (8): 546–552.

Isabelle Gozé-Bardin, les défis de la logistique de distribution à l'horizon 2035, 2009.

Juha Mikkonen & Dennis Raphael. Social Determinants of Health : The Canadian Facts, 2010.

Keel P, Perini Ch, Schwartz J, Fries JF, et al. (1996). Chronicisation des douleurs du dos: problématique, issues. Rapport final du Programme National de Recherche No26B. Editions Eular: Bâle.

Knutsson A, Akerstedt T, Johnson B (1988). Prevalence of risk factors for coronary artery disease among day and shift worker. Scand J Work Environ Health 14: 317-321.

Krause, N., Scherzer, T., & Rugulies, R. (2005). Physical workload, work intensification, and prevalence of pain in low wage workers: results from a participatory research project with hotel room cleaners in Las Vegas. American journal of industrial medicine, 48(5), 326-337.

Lasfargues G., Fontana L., Catilina P. Pathologie des vibrations mécaniques transmises aux membres supérieurs, In Encyclopédie Médico-Chirurgicale: Toxicologie-Pathologie professionnelle, Amsterdam, Elsevier Ed., 1996: 16-518-A15.



Lhuilier, D., Litim, M. (2009). Le rapport santé–travail en psychologie du travail. *Mouvements* 58, 85-96.

Michel Guillemin (2016). Les dimensions insoupçonnées de la Santé au Travail. *Lettre de l'OCIM*, 168, 36-39.

Paché, G., Large, R.O. (2016). Dimension humaine du management logistique : Stress, fatigue et santé des salariés. *Logistique & Management*, 24(2), 134-151.

Rocheffort, T. (2000). Journées de travail organisées par l'ANACT et l'APRAT; table ronde sur la charge de travail et la performance (pp. 54): Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de Travail.

Sarazin, B. (2001). Quand la qualité dépend de la prévention. *Travail et Changement* 270, 6-7.

Sylvie Codo, *Le stress professionnel dans le secteur public, Le cas des managers*, 2013.

Tessier, N. 2006. « L'impact des modes de gestion des cadres sur le stress au travail. » *Management & Avenir* (8): 143–158.

Steenland K, Fine L, Belkic K, Landsbergis P, Schnall P, Baker D, Theorell T, Siegrist J, Peter R, Karasek R, Marmot M, Brisson C, Tuchsén F (2000). Research findings linking workplace factors to CVD outcomes. *Occup Med* 15(1): 7-68

Upton, J., D. Ketchen, and R. Ireland. 2007. “Managing Employee Stress: A Key to the Effectiveness of Strategic Supply Chain Management.” *Organizational Dynamics* 36 (1): 78–92.

### **Documents officiels**

Anne-Carole Bensadon & Philippe Barbezieux. *Rapport de l'inspection générale des affaires sociales françaises*, Juin 2013.

Bulletin d'information de l'INRS France, Mars 2018.

Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin -22 juillet 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100)

Plan régional Santé Travail 2010-2014 Rhône-Alpes Française.

Prévention des maladies professionnelles, Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, 28 avril 2013, OIT

Santé et travail, Publication de l'IRDES France, Mars 2018.